

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOLIDARITÉ PAYSANS HAUTE-SAÔNE

Vendredi 7 avril 2023 À Combeaufontaine



I. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

A. L'ÉQUIPE SALARIÉE ET BÉNÉVOLES

1. L'ÉQUIPE

En 2021, l'association compte :

- **16 bénévoles accompagnants**, dont **1 nouveau bénévole** en 2022 et **11 administrateur.ice.s**
- **Une salariée** dont le poste est réparti à 25% pour SP70 et 75% pour Solidarité Paysans 25



L'équipe de bénévoles - mai 2022

B. LES ACCOMPAGNEMENTS

1. L'ACCOMPAGNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

En 2022, nous avons accompagné **35 familles**, et avons reçu **9 nouveaux appels**.

Parmi ces dossiers, nous comptons :

- **4 dossiers « légers »** (présence ponctuelle de l'association, autonomie de la personne accompagnée, besoin de « coup de pouce », etc.)
- **21 dossiers « globaux »** (visites régulières, médiation, appui technique et financier, accompagnement dans la prise de décision, etc.)
- **10 dossiers « importants »** (temps passé et déplacements importants, origines des difficultés multiples et complexes, personnes fragilisées, conseils juridiques, etc.).

Les thématiques de l'accompagnement concernent les domaines :

- **Économique** : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- **Administratif** : remise à niveau des démarches
- **Technique** : changement de production, remise en cause du système
- **Social** : accès aux droits sociaux en relation avec les assistantes sociales

- **Familiale** : divorce, décès, santé en relation avec les assistantes sociales, aide au répit, etc.
- **Juridique** : accompagnement en procédures collectives, sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire

Notre action se porte aussi sur **l'aide à la résolution de conflit** au sein des exploitations et sur l'accompagnement à **l'installation et la transmission**.

La typologie des productions des exploitations accompagnées en 2020 se répartie comme suit :

- **16 en production laitière**
- **9 en production de viande** (bovins, moutons, porcs, etc.)
- **9 en autres productions** (maraichage, poules pondeuses et chèvres)
- **1 en production céréale**

Nous comptons enfin parmi nos accompagnements

- **6 femmes, 10 couples et GAEC et 19 hommes.**
- **4 accompagnements [18 et 35 ans], 16 accompagnements [36 et 50 ans], 15 accompagnements [50 et plus]**

2. LES AUDITS D'EXPLOITATION

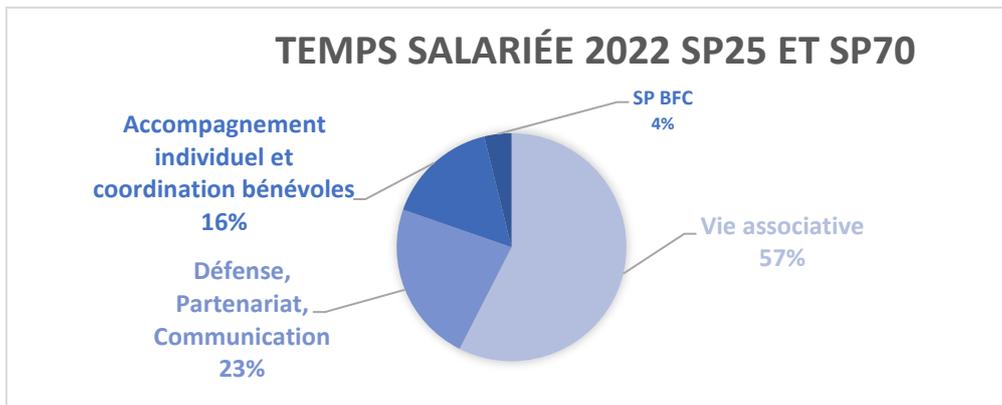
L'association a réalisé en 2022, **2 Audits d'Exploitation et 1 demande d'aide AREA** (Aide à la relance des Exploitations Agricoles).

3. LES HEURES ET KILOMÈTRES

L'équipe bénévole a déclaré en 2022 :

- **473 heures et 4 694km** réalisés pour l'action d'accompagnement.
- **1 179 heures et 6 485km** réalisés pour les formations et suivi de dossier, les actions de communication et de partenariat, les réunions de CA, l'implication avec Solidarité Paysans BFC et l'implication au sein du collectif Inpact70.

Les missions de la salariée sont la **gestion de la vie associative, la coordination des bénévoles, la communication et l'accompagnement sur le terrain**.



C. LES FORMATIONS ET TEMPS COLLECTIFS

Dans le but d'accroître continuellement leurs compétences, les bénévoles et la salariée réalisent des formations chaque année. :

- le 28/02 : **Formation à l'écoute** avec Lucie Fauvet, formatrice en relations humaines
- le 01/09 : **Formation à l'accompagnement** à destination des nouveaux bénévoles SP70 et SP25, animé par la salariée de l'association
- 20/11 : **formation juridique**, avec Kathleen Delage, juriste du réseau



Formation à l'écoute avec Lucie Fauvet



Conseil d'administration élargi, SP70

Les bénévoles ont aussi réalisé **5 conseils d'administration élargis** à tous les bénévoles en présentiel. Des temps collectifs de **suivis de dossier** sont aussi organisés lors de chacune de ces rencontres. Ceux-ci permettent le soutien du groupe pour nos bénévoles dans leurs accompagnements.

D. LA COMMUNICATION ET LA DÉFENSE DES PAYSANS EN DIFFICULTÉ

1. CONFÉRENCE GESTICULÉE



Solidarité Paysans 70 a organisé, le vendredi 23 octobre Montagney, **une soirée conférence gesticulée** sur la sécurité sociale de l'alimentation, avec Mathieu Dalmais. Une cinquantaine de personnes ont été réunies.

2. TENUE DE STANDS

Solidarité Paysans Haute-Saône a tenu un stand lors de la foire Bio de Faucogney les 10 et 11 septembre et lors du salon de l'agriculture paysanne à Port sur Saône en février dernier. Ces moments permettent de communiquer sur notre action.



3. LE JOURNAL « LE FIL »

Solidarité Paysans Haute-Saône est **co-rédacteur avec SP25 et SP39 du bulletin de liaison et d'information « Le Fil »** édité deux fois par an. Ce bulletin est à destination des adhérents, personnes accompagnées et partenaires.



4. INPACT 70 - INITIATIVE POUR UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE



Le collectif Inpact70 regroupe les associations Terre de Liens, Afocg25, MRJC, ADEAR70, et Solidarité Paysans.

Une soirée transmission a été organisée au CFPPA de Vesoul, le 21 novembre dernier et un café installation à la Cabane à Conseils de Vesoul, au mois de mai. Ces événements ont pour but de se rencontrer et d'échanger sur l'installation et la transmission d'un point de vue Humain à l'aide de témoignages.

E. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

1. NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET DE TERRAIN

- **Conseil Régional** : La convention signée avec Solidarité Paysans BFC se poursuit. Une subvention est versée annuellement pour les actions d'accompagnement, de communication et de défense des paysans en difficulté. Le montant versé est proportionnel aux dépenses réalisées sur l'année. L'enveloppe est de 5 641€ pour 2022.
- **Conseil Départemental de Haute-Saône** : Une enveloppe de 5000€ est versée chaque année
- **MSA** : Une rencontre avec les administratifs et un élu de la MSA Franche-Comté a été réalisé le 26 octobre dernier. Une nouvelle convention de financement est en cours de négociation. Nous travaillons sur certains dossiers en coopération avec les assistantes sociales.
- **DDT** : SP70 collabore avec les services de la DDT sur certains dossiers. L'association a également participé à 6 cellules d'accompagnement durant l'année pour certains dossiers suivis. La participation à cette cellule est importante et permet d'attribuer certaines aides aux personnes et exploitations accompagnées (aide au répit, prise en charge cotisation MSA, aide AREA, etc.).

Participation également de l'association au comité plénier en Préfecture dans le cadre de la mise en place de la feuille de route.

- **Les autres structures** avec qui nous sommes amenés à collaborer sur le terrain : les services sanitaires, les centres de gestion, les banques, les mandataires de justice, etc.

2. NOS PARTENAIRES DE PROJET ASSOCIATIF

- Le collectif InPACT 70
- La Confédération Paysanne



F. TEMPS CONVIVIAUX

Les bénévoles de l'association se sont retrouvés pour un moment de convivialité, le 14 juillet à Corravillers, dans la famille de notre ami Michel Gaillard, décédé en 2021.



G. SOLIDARITÉ PAYSANS BFC

Solidarité Paysans BFC regroupe les structures de SP Haute-Saône, Jura, Doubs et Pays de Bourgogne.

- En 2021, la structure régionale a remporté le Trophée Régional des « Initiatives Sociales et Solidaires » organisé par l'AG2R La Mondiale. Une enveloppe de 8500€ a été attribuée ainsi que la réalisation d'une vidéo de communication. **Nous avons également bénéficié de deux journées de travail sur la communication de nos associations avec Franche Comté Active, qui se sont déroulées en mars 2022.**
- Au mois de décembre 2022, l'association a également remporté le **prix de l'Économie Sociale et Solidaire, organisé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.**



Journée de travail avec Franche-Comté Active – mars 2022



Remise de prix ESS – décembre 2022

II. ELECTION DES ADMINISTRATEUR.ICES

Jean-Luc Beurax, Thierry Bujon et François Darosey sont réélus à l'unanimité. Yves Galmiche est également élu pour rejoindre le conseil d'administration.

III. LE RAPPORT FINANCIER

1. LE COMPTE DE RÉSULTAT 2022

CHARGES		PRODUITS	
Sous traitance - intervenants formation	1 200,75 €	Prestations de services	1 725,00 €
Fournitures administratives	1 221,14 €	Subventions reçues	11 780,02 €
Locations immobilières	364,00 €	Dons manuels	2 378,16 €
Primes d'assurance	61,08 €	Cotisations	600,00 €
Mises à disposition de personnel salarié	10 539,82 €	Manifestations diverses	337,00 €
Publicité, publications, relations publiques	783,12 €	Transferts de charges d'exploitation	516,12 €
Déplacements, missions et réceptions	5 011,60 €		
Frais postaux et de télécommunications	136,06 €		
Services bancaires et assimilés	48,52 €		
Cotisations (liées à l'activité économique)	409,00 €		
Personnel bénévole	24 792,00 €	Personnel bénévole	24 792,00 €
TOTAL	44 567,09 €	TOTAL	42 128,30 €
		RÉSULTAT	- 2 438,79 €

Les subventions perçues comprennent :

- Conseil Départemental : 5000€
- Conseil Régional : 5 680€
- Remboursement formation SP national : 850€
- Subvention évènement CD 70 : 250€

2. LE BILAN 2022

ACTIF		PASSIF	
Produits à recevoir au 31/12/2020	8 220 €	Fonds propres sans droit de reprise	12 504 €
Solde compte bancaire SP70 au 31/12/2020	17 812 €	Charges à payer au 31/12/2020	15 966 €
		Résultat de l'exercice courant (excédent)	- 2 439 €
TOTAL	26 031,84 €	TOTAL	26 031,84 €

3. LE PRÉVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Prestations (formation, animations extérieures..)	1 500 €	Subvention Conseil Régional BFC	6 400 €
Fournitures, petits équipements, frais postaux, le Fil	1 500 €	Subvention Conseil Départemental 70	5 000 €
Salariée (0,25 ETP) salaires, charges et déplacement	10 000 €	FDVA Fonctionnement	700 €
Location salles	400 €	Réalisation d'audits d'exploitation	1 000 €
Frais de déplacements bénévoles et missions	5 000 €	Versement MSA	1 500 €
Cotisations	400 €	Dons et autres soutien	2 220 €
Assurance	70 €	Cotisations adhérents	650 €
Frais bancaires et assurances	100 €	Financements à trouver	1 500 €
<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>24 000 €</i>	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>24 000 €</i>
Total résultat	42 970 €	Total résultat	42 970 €

IV. LE VOTE DES RAPPORTS

Les rapports d'activité et financier sont votés à l'unanimité des voix.